

# AVIS D'IMPÔT 2019

## TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP MIRANDE  
RUE DES GENETS BP 56  
32300 MIRANDE



1300-005142-0001



M MIOTTI DIDIER  
SUSASTRES  
32140 MASSEUBE

1300-005142-1-2-00-010283

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 80 999 867 325  
Référence de l'avis : 19 32 4079536 19  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 32 0034822 84  
RUM\* FR46ZZZ005002M332003482284  
Numéro de propriétaire : 242 M00139F  
Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 0180 MBFLD4  
M MIOTTI DIDIER JOEL MAX

### Votre situation

<b>MONTANT RESTANT À PRÉLEVER</b>	<b>180,00 €</b>
<b>Détail du montant restant à prélever</b>	
Montant de vos taxes foncières	820,00 €
Acomptes mensuels versés	640,00 €

PROP/INDIVIS MBFLD5  
MME BAGGI MARGUERITE A

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 05/09/2019  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019  
\* Référence Unique de Mandat

Compte à débiter :  
FR76 1690 6001 7051 0457 5308 260  
M MIOTTI OU MME BAGGI  
CRCA MASSEUBE

### Prochaines échéances 2019

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2019

16 SEPTEMBRE 2019	80,00 €
15 OCTOBRE 2019	80,00 €
15 NOVEMBRE 2019	20,00 €

### AVIS D'ÉCHÉANCES 2020 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2020 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2020	82,00 €	15 JUIN 2020	82,00 €
17 FEVRIER 2020	82,00 €	15 JUILLET 2020	82,00 €
16 MARS 2020	82,00 €	17 AOÛT 2020	82,00 €
15 AVRIL 2020	82,00 €	15 SEPTEMBRE 2020	82,00 €
15 MAI 2020	82,00 €	15 OCTOBRE 2020	82,00 €

## Vos démarches

- ⇒ **Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone** :  
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011\* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3  
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :  
 SIP MIRANDE SAÏD PLAISANCE RUE DES GENETS  
 BP 56 32300 MIRANDE  
 Tél : 05 62 66 82 63

\* (Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger, renseignez vous auprès de votre opérateur)

Département : 320 GERS

Commune : 242 MASSEUBE

TF 2019		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2018	21,36%	%	3,01%	33,85%	0,205%	16,12%	%	
	Taux 2019	21,36%	%	3,01%	33,85%	0,196%	16,12%	%	
	Adresse	55 SUSASTRES							
	Base ①	1057		1057	1057	1057	1057		
	Cotisation	226		32	358	2	170		788
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018	221		31	350	2	167			
Cotisations 2019	226		32	358	2	170		788	
Variation	+2,26%	%	+3,23%	+2,29%	0%	+1,80%	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2018	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles								
	Cotisations 2018								
	Cotisations 2019								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base Collectivité						Droit fixe :		
							Frais de gestion de la fiscalité directe locale		
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>820</b>

Références administratives : 320 80 022 042 242 242 U P